

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

Muni^{royal} a. l'interieur

Dossier concernant la vente des
objets d'art composant le Cabinet
de feu M^r. Van Parys.

N^o 432.

NUMÉRO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

432. Vente du Cabinet de M^r. Van Parys - Dessins.

MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 18 Juin 1853.

DIVISION

INDICATEUR

GÉNÉRAL N°

1081.

SPÉCIAL N°

7177.



N. B. On est prié de rappeler dans la réponse le chiffre de la Division, ainsi que les numéros d'indicateurs, séparés par un trait horizontal.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Objets d'art à vendre
par M^r San Parys.

Messieurs

M^r J. San Parys (rue de Laeken, 89) me fait connaître que l'on vendra prochainement les collections d'objets d'art qui composent le cabinet de feu M^r San Parys, son père, & que déjà, le catalogue en est rédigé; mais qu'avant d'exposer ces collections en vente, il croit convenable d'en proposer l'achat à l'Etat, dans l'intérêt des Musées.

Le cabinet se compose, entre autres, de cent tableaux environ des différentes écoles, de 4000 dessins et esquisses aussi de différentes

A la Commission administrative du Musée royal de peinture & de sculpture.

coïnes; de médailles romaines, grecques,
moyen-âge & modernes.

Je désirerais connaître votre
avis, le plus tôt possible, sur
les tableaux qu'il y aurait lieu
d'acquies pour le Musée.

Mais, il est essentiel d'observer que
les acquisitions devraient être faites
sur les crédits ordinaires portés
au budget, la législature étant,
en ce moment, peu disposée à voter
de nouveaux crédits extraordinaires.

Quant aux dessins, l'Etat n'a
pas encore de collection de ce genre:
ce serait peut-être une occasion
de former un bon noyau. Par
la lettre de ce jour, je charge M.
le Conservateur de la Bibliothèque
royale (établissement qui comprend le
cabinet de gravures) de se mettre
en rapport avec vous, Messieurs,
afin que vous puissiez examiner
ensemble cette question et me
soumettre, ensuite, le projet auquel
vous croirez devoir vous arrêter dans
l'intérêt des arts.

Agitez, Messieurs, l'assurance de ma
considération très-distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

J. J. Guizot

Bruxelles, le 21 juin 1853.

INDICATEUR

N° 1707 Litt. C

Objet :

Collection de Dessins

Van Parys.



4325

Monsieur le Président,

ANNEXE .

Monsieur le Ministre de l'Intérieur, pendant qu'il pourrait être utile de créer à la Bibliothèque royale une collection de Dessins, comme complément du cabinet des estampes, attire mon attention sur la vente de la collection de M. Van Parys, et m'invite à me mettre en rapport, pour cet objet, avec votre commission. Je viens en conséquence, Monsieur le Président, vous informer que je me tiendrai à votre disposition, au jour qu'il vous conviendra de fixer, pour nous occuper en commun de cette question.

Agreez, Monsieur le Président,
l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Conservateur en chef,

A stylized, handwritten signature in dark ink, likely belonging to the Conservateur en chef.

A la Commission administrative du Musée royal de peinture.

Monsieurs,

Je m'empresse de vous faire connaître, en réponse à la demande que vous m'avez adressée, que j'aurai l'honneur d'attendre, chez moi, mardi prochain vers six heures du soir, Monsieur Navet, président de la commission administrative du Musée royal de Peinture.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations empressées

Le 25 juin 1853.

J. Claret de la Tour
Rue de Laeken n° 80 bis

Wmells, A 27 cont 1853.

à Mr. Van Parys,
rue de Laeken 89 bis

M'ayant pour un plaisir
de vous rencontrer lorsque je me
suis rendu chez vous ce matin,
j'ai l'honneur de vous adresser
ce livre pour vous faire
connaître la teneur de ma vie etc.
Je désire, pour me conformer
aux intentions de la C^{te}, vous
demander de m'indiquer les
conditions auxquelles vous céderez
au Musée de l'Etat la Collection
de livres de feu M. Votre père.

Comme j'ai été à la conversation
qui s'est tenue entre vous et M^r. Navier
au sujet de l'exportation de ces
différents d'une des salles de
Musée, je me proposais égale-
ment, M^r. De vous m'entendre
avec vous quant aux mesures
qu'il conviendrait de prendre à
cet effet. Mais je ne craignais
d'abuser de votre obligeance, j'ai
vous prierai, M^r. de vouloir
bien m'accorder quelques ^{un} moments
d'attention.

D'inscription.
 Recueil. a gr. alt. Cursive
 D. ms. autogr. Fin. Dictionnaire
 de l'Académie
 1784.

Monsieur,

La vente des objets d'art ayant composé le cabinet de feu notre père et dont les catalogues avaient paru, étant terminée, je viens, conformément à la demande que vous m'en avez faite, vous informer de cette circonstance, et vous prie de me faire connaître quand il pourra convenir, à la commission, de continuer l'examen de la collection de Dessins faisant partie du même cabinet. Comme le catalogue de cette collection est presque terminé, il nous serait très agréable que cet examen pût se faire dans un délai assez rapproché pour que, le cas échéant, la vente ne doive plus en être retardée jusqu'au printemps prochain.

Recevez, je vous prie, Monsieur, mes salutations empreintes.

Ce 10 Mars 1853.

J. Roux

Musée, le 12 8^{bre} 1853

M^r Van Praet. - - - - -

M.

Je regrette d'avoir à vous
informer en réponse à votre
lettre du 10^{bre} ce matin qu'il
serait difficile de ~~procéder~~ ^{procéder} en
ce moment à l'examen de la
collection de dessins de dessin
M^r V. p. par suite de
l'absence de plusieurs membres
de la Commission et de l'absence
d'un. Je vous envoie
pour demander, M^r si vous
ne seriez pas trop d'incor-
porer à l'examen cet
examen jusqu'à dans la con-
sultation du mois prochain,
époque vers laquelle nous
espérons que plusieurs des
membres se trouveront à
Munster. Dans le cas
contraire vous m'obligeriez
M^r de me faire connaître vos
intentions afin de pourvoir

avis)
aux mes mes que les cir-
-stances nécessitent.

Veuillez agréer, M^{rs}
l'ap. de ma C^{te} très
distinguée.

Le Secrétaire
N. B. G.

MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le

3^e juil^{et} 1853.

96° 1681
DIVISION



N. B. Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi
que l'indication de la division.

„ ANNEXE

SOMMAIRE.

Rappel

Messieurs,

Il me serait agréable de connaître
la suite que vous avez jugé à propos
de donner au dernier paragraphe
de la lettre que j'ai eu l'honneur
de vous adresser le 11 juin dernier,
cette comme la présente, relativement
aux collections d'objets d'art
délivrés par feu M^r Van Praet.
Agréez, Messieurs, l'assurance
de ma considération très distinguée.

Pour le Ministre de l'Intérieur,
Le Secrétaire général,
Coen

A Messieurs les Membres de la Commission
Administrative du Musée royal de Peinture et de
Sculpture.



Bruxelles, le 3 Avril 1854.

à M. Van Snyge,

Je vous prie de vouloir
bien me faire connaître
si rien ne s'oppose de votre
part à ce que M. le
Membre de la C^{te} du Nord
convenablement mercredi prochain
5 Avril, à 10 h. du matin,
l'examine de votre collection
de dessins. - Dans le
cas contraire
nécessaire, veuillez, M^r,
me en faire l'obligation de
~~me faire~~ en indiquant le
jour qu'il vous convien-
- drait de fixer et d'apporter
l'esp. de me l'indiquer. Très
distingué.

Le Secrétaire

V. Van Snyge



Monsieur,

D'après le désir exprimé par
Mr. Karez, Mr. Le Roy devrait assister à
Héroglyphes de la collection de dessins: je me suis
vous en pressé de lui communiquer la demande
de que vous m'avez adressée hier soir, mais
comme jusqu'à ce moment, je n'ai point reçu
de réponse, je ne puis encore vous donner la
même d'une manière définitive, je compte
vous l'adresser dans le courant de la semaine
ou vous la porter moi-même au Musée.
Recevez, Monsieur, mes salutations empressées.

Le 10 avril 1854.

J. Kautsky

MINISTÈRE

de

L'EMPEREUR.

DIRECTION GÉNÉRALE

des

Beaux-Arts, des Lettres et des Sciences.

N^o 3704
10651.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

1 ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 20 Avril 1861.

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N^o 432

Messieurs,

M. Van Praet m'informant, par la lettre ci-jointe, de la vente de la collection de dessins formée par son père, et dont l'acquisition par le Musée Royal, aurait fait l'objet de pourparlers en 1853.

Les recherches pour trouver les traces de cette négociation dans les archives de la Direction Générale des Beaux-Arts, &c, sont demeurées infructueuses; il est possible que les

Picard

A Messieurs les Membres
du Musée Royal de peinture et de sculpture.

pièces se trouvent parmi les
documents du Musée. Quoiqu'il
en soit, je vous prie, Messieurs,
de me donner votre avis sur la
proposition de M. Van Parys. Il
manque une collection de dessins
de maîtres au Musée Royal, et
peut-être l'occasion serait-elle
favorable d'en réunir les premiers
éléments. Veuillez, Messieurs, me
renvoyer la lettre ci-jointe avec votre
réponse.

Avec, Messieurs, l'assurance
de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

Cuvier

Bruxelles, le 18 Octobre 1853.

INDICATEUR

N^o 1707 Litt. C

Objet :

Collection de dessins
de M.
Van Parys.

Copie

MUSEE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N^o 439.

ANNEXE

Monsieur le Ministre,

D'après l'ordre que me donnait
votre dépêche du 15 juin dernier S^e division
N^o 1681 je me suis mis en rapport avec
M^r Staves, directeur des Musées royaux
de peinture & de Sculpture, & nous nous
sommes rendus ensemble au domicile
de M^r Van Parys où, après avoir pris
inspection sommaire de la collection
de dessins offerts au gouvernement nous
sommes tombés d'accord l'un & l'autre
que si l'État faisait l'acquisition de
cette collection, sa place véritable serait
au Musée de peinture.

Quant à la suite à donner à
cette négociation M^r le directeur des Musées
en reste exclusivement chargé, ainsi que des
rapports à adresser à votre Département
Agréez s'il vous plaît

Le Conservateur en Chef,
[signé] Staves

A Monsieur le Ministre
de l'Intérieur.

Copie

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N^o 432

à Monsieur Rogier,
Ministre de l'Intérieur.

Monsieur le Ministre,

Lorsque dans le courant de 1853,
eut lieu la vente des collections d'objets
d'art composant le Cabinet de feu mon père
M^r et. Van Parys, la vente de la Collection de
dessins qui en faisait également partie,
était annoncée et aurait été réalisée à
cette époque, si elle n'avait été différée à la
demande de M^r le Cte de Beauport, Président
de la Commission des Beaux-arts, qui, désirant
conserver ^{cette collection} dans le pays, m'engagea à en propo-
ser l'acquisition au Gouvernement. Donnant
suite à cette idée, j'eus l'honneur, Monsieur
le Ministre, de vous adresser une proposition
à ce sujet, que vous voulûtes bien accueillir,
et une Commission fut nommée pour examiner
les nombreux dessins qui composaient la
Collection. L'état de santé de Monsieur le
Comte de Beauport qui devait présider cette
Commission, et qui souffrait déjà d'une
affection de l'affection à laquelle il devait
succomber plus tard, ne lui permit pas de
s'occuper régulièrement de la mission qui
lui avait été confiée; néanmoins, je eus
successivement plusieurs visites de M^r et.
Parys, et M^r Santorici et de Robiano, qui
se livrèrent à cet examen. Je ne saurais
vous dire, Monsieur le Ministre, quel fut le
résultat de cet examen, ni même si un
rapport vous fut adressé, toujours est-il
que jusqu'à ce jour, je n'ai reçu aucune
réponse à la proposition que j'ai eue

L'honneur de vous soumettre. Avant
de disposer de la Collection dont s'agit,
d'une autre manière, j'ai cru devoir vous
appeler ce qui précède, pour le cas où il
pourrait convenir de donner encore suite à
ma proposition.

Veuillez agréer, etc. etc. etc.
(Signé) J. E. Van Parys.

60, Rue de la Loi.

Depart. Léopold.

Bruxelles, le 10 avril 1861.

MINISTÈRE

de

l'EMPEREUR.

DIRECTION GÉNÉRALE

des

Beaux-Arts, des Lettres et des Sciences.

N^o 3404.
10654.

N. B. Rappeler dans la réponse la
date et le numéro de la dépêche,
ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Bruxelles, le

15^e juil. 1861.

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N^o 432

Messieurs,

Par lettre du 20 Avril 1861, j'ai
eu l'honneur de vous prier de me
faire connaître votre avis sur une
proposition de M^r J. Van Parys,
remontant déjà à plusieurs années
et qu'il venait de renouveler,
proposition tendante à céder, au
musée Royal de peinture, une
collection de dessins de grands
maîtres, réunie par son père.

Je dois, Messieurs, vous prier de ne
pas tarder plus longtemps à me faire
parvenir votre réponse.

Agitez, Messieurs, l'assurance de
ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

W. Rogier

À la Commission administrative du Musée
Royal de peinture et de sculpture.

MINISTÈRE

de

D'INTÉRIEUR.

DIRECTION GÉNÉRALE

des

Beaux-Arts, des Lettres et des Sciences.

N^o 3704
1865.

N. B. Rappeler dans la réponse la
date et le numéro de la dépêche,
ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 26^e 9^h 1861.

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N^o 432

Messieurs,

La dépêche du 15^e 5^h 1861, mon
prédécesseur vous a renouvelé le désir qu'il avait
déjà exprimé antérieurement de connaître votre
avis sur une proposition de M. J. Van Parys,
remontant déjà à quelques années et ayant
pour objet la cession, au Musée de l'Etat,
d'une collection de dessins de grands maîtres.

Je dois, Messieurs, rappeler cette
affaire à votre souvenir.

Agreez, Messieurs, l'assurance de
ma considération distinguée,

Le Ministre de l'Intérieur,
Alexandre Quetelet

À la Commission administrative du Musée Royal de
Peinture et de sculpture.

432

Bruxelles, le 28 Janvier 1862

M^r Van Parys

Rue de la Loi. 60.

M^{rs} et les Membres de la
Commission administrative des
Musées de Bruxelles m'ont
l'honneur de m'adresser
l'invitation de visiter la Collection des
dessins pendant les heures
où elle est visible chez M^{me}
Parivert, J'ai l'honneur de
vous faire part de l'avis
que mon Collègue m'a fait
exprimer d. ~~transmettre~~ ^{transmettre} les dessins
en Musée, où il leur serait
permis de les examiner pen-
dant leurs moments de loisir,
soit pour la journée, soit
même la Soir. Je partage
complètement leur avis
et je pense, M^{rs} que ce
serait le meilleur moyen
pour donner une solution

à la proposition de rendre
que vous avez adressé à
M. le Com. de l'Int.

Monsieur, M. avait l'obligeance
de me dire si vous
me voyez ou non insensiblement
à ce que en définitive ~~de~~ dont on aurait le plus
transporter au Conseil grand soin
de vous. L'esp. de vous
Considération très distinguée.

Le Président.

F. de Vauvenargues

Breu. 13 Mars 1862

Mr Van Pays,

La Commission dont
me charge de vous prier
de vouloir bien lui faire
connaître les conditions
auxquelles vous céderez
au Gouvernement la Collec-
tion de dessin que se
trouve en votre possession

Veuillez agréer, Mr.
l'hon. de ma Com. l'ass. de la

Le Secrétaire
J. B.



Monsieur Le Secrétaire,

J'ai déjà fait connaître, en 1854, au début de la négociation relative à la vente de la Collection de Dessins ayant appartenu au Cabinet de feu mon père, les conditions auxquelles nous céderions cette collection au Gouvernement. Le prix que nous en demandions, à cette époque, et que nous en demandons encore aujourd'hui, est de vingt-cinq mille francs (fr. 25,000.).

Je m'empresse de vous faire parvenir cette réponse à la lettre que vous m'avez adressée sous la date du 13^e 1852, et qui n'a été renvoyée, chez moi, que ce ma-



Je vous prie, Monsieur le
Secrétaire, d'assurer de ma
considération distinguée.

Ce 11 mars O. Clausen
1862.

ROYAUME
DE
BELGIQUE.

MUSÉE ROYAL
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE.

N° 432

Annexe

Bruxelles, le 27 Janvier 1863

à M^{re} Ellenste D. l. Int.

Par votre dépêche du 20
Avril 1861, Direct-gén. du B. A.
N° ³⁷⁰⁴ 10654, votre Département a
Envoyé à l'avis de la Commission
Administrative de l'Académie des
lettres ^{ci-jointe} par laquelle M^r Van Barys
proposait de céder au Gouvernement
une Collection de dessins anciens
dont l'acquisition a fait
l'objet de discussions en 1853.

Effectivement M^{re} Ellenste,
votre honorable Président, ainsi que
M^{re} Van Barys & d'autres
concernés à cette époque
planning l'examen
de la Collection dont il s'agit
composée d'environ 3000 dessins
dont le tiers sont au plus,
fut reconnu par les commissions
au dessin. Les archives de cet
établissement ne possèdent aucune
pièce relative à cette affaire
qui a été traitée officieuse-
ment avec le Département
de l'Intérieur; mais M^r Van Barys
croit se rappeler qu'à la
suite de plusieurs entretiens
qu'il eut avec M^{re} l'Orateur du
Beaux-Arts, en 1853 et en 1854
le Gouvernement, parvint par
despotisme à cacher la dépense
à consacrer l'achat des dessins
pour lesquels M^r Van Barys
demandait alors 15,000 francs.

La Commission n'a jamais
révisé, M^{re} Ellenste, à
apprécier l'utilité de posséder
au dessin une Collection de
dessins originaux de maîtres

ancien; elle pousse, au contraire,
qu'on devrait saisir avec em-
presse toutes les occasions
favorables à la réalisation du
projet, mais elle ne doit pas
espérer que la formation
de cette nouvelle Collection
nécessitera l'allocation des
crédits spéciaux après l'avis
concordamment en dépenses
ne sauraient être prélevées
sur les ressources ordinaires de l'Etat.

Le long espace de temps
qui s'est écoulé depuis les
premières négociations avec
M. Van Parys, a fait penser
à quelques membres qu'il
conviendrait de procéder à un
nouvel examen des dépenses et
M. Portails & M. de Mauguier
délégués à cet effet. Après
plusieurs retours résultant
de circonstances indépendantes
de leur volonté, ces Messieurs
font venir à visiter la
Collection & ils ne tarderont pas
à se convaincre qu'elle ne
comporte réellement qu'un
nombre restreint d'ouvrages
de premier ordre & dont
l'importance ne justifie
aucunement les exigences de
M. Van Parys qui attribue
aujourd'hui à ses dessins
une valeur de 25,000 francs.

Nous avons appris
depuis que cet amateur
serait disposé à vendre
publiquement sa Collection
dans le cas où le ~~gouvernement~~
ne se déciderait point à
l'acquiescer. Cette circonstance

et les prétentions exagérées de
M^{rs} Van Darys déterminant de
communisme à nous proposer
M^{lle}. De Declinon l'offre qu'il est
faite au ~~Gouvernement~~. Il
semble, en effet, plus avant-
-garde, si le Gouvernement
donner suite à la création
d'une Collection de dessins,
d'acheter en vente publique
les meilleurs ouvrages de la
Collection Van Darys, pour lesquels
il suffirait de se procurer un
Cécil de D à Goofermed.

On critiquerait aussi une
dessin assez élevée, tout en
échappant à l'insouciance
de se surcharger d'un grand
nombre de dessins inutiles
et dont la possession ne pourrait
être qu'un ~~embarras~~ inutile.

Dans la supposition que
nous partagerons notre manière
de voir à cet égard nous nous
procurerons, M^{lle}. Clémentine,
de vouloir bien prévenir
M^{rs} Van Darys que le Gov-
-ernement renonce à l'acqui-
sition de ses dessins.

M^{lle}. agr.

Le Président

Le Secrétaire ~~Hervey~~
H. H.

Copie

Anderlecht. 8. Rue S.^t Guillon
Le 11 Janvier 1873.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 432

à Monsieur le Ministre D. l'Intérieur.

Il y a un certain nombre d'années, des pourparlers furent entamés entre feu M^r Jean Van Parys, mon oncle, le Gouvernement, au sujet de l'achat par ce dernier, d'une Collection D. Dessins D. grands maîtres.

Cette collection appartenait aujourd'hui à M^{me} V^{me} Van Parys, 60, rue D. la Loi, et à ma belle-mère, M^{me} Veuve Paridant - Van Parys, 10, rue Cranssrière.

Ces Dames, Désireuses D. vendre ces Dessins, voudraient toutefois savoir, avant D. s'occuper D. leur réalisation, si le Gouvernement n'examinerait pas à nouveau la question D. leur reprise en bloc.

Il y a particulièrement dans cette Collection une série D. grands Dessins de Jordens, dont la plus semble devoir être au mieux.

Série - nous assez obligeant, M^r le Ministre, pour me dire si je pourrais aller vous entretenir pendant quelques instants de cette affaire, ou me désigner une personne au Ministère, à qui je pourrais en parler ?

J'ai l'honneur D. vous adresser sous bande, en même temps que la présente, un catalogue des Dessins en question, Catalogue dressé en 1861, en vue d'une vente publique, à laquelle on ne s'est pas décidé à cette époque.

Veuill. agréer &c.

(Signé) Barcel - Paridant.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.
—
ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

Bruxelles, le 20 Janvier 1873.



N° 10654

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

2 ANNEXES

SOMMAIRE.

Messieurs,

Je crois devoir vous communiquer la lettre,
ci-jointe, par laquelle la famille de feu M^r
Van Sarys renouvelle l'offre qu'elle a déjà faite
au gouvernement de lui vendre une collection de
dessins de grands maîtres.

Cette collection, présentée à deux reprises
au gouvernement, en 1853 et en 1861, a été examinée,
en 1863, par des délégués de votre Commission qui
a été d'avis que, quoiqu'elle comptât quelques
bons dessins, dignes de figurer dans les musées
de l'Etat, il n'y avait pas lieu d'acquiescer, en
bloc, les 3000 spécimens réunis par feu M^r Van Sarys.

Je crois devoir vous communiquer la lettre par la
quelle la Commission a rendu compte de sa
mission, en vous priant de bien vouloir examiner
la nouvelle offre de la famille Van Sarys et
de me dire si vous persistez dans l'opinion qui
a été émise par votre Commission en 1863.

Agriez, Messieurs, l'assurance de ma
considération distinguée

Le Ministre de l'Intérieur,

À la Commission directrice)
des musées royaux de peinture,
etc

Débar

Brux. 27 février 1863.

à Mr. le Ministre des
l'Intérieur.

Nous avons l'honneur
de vous faire connaître, qu'après
un nouvel examen de la
question relative à la cession
de la Collection des Dessins
de feu M^r. Van Barys, la
Commission d'instruction a été
d'avis qu'il y a lieu de
persister dans l'opinion
qui a été émise dans le
rapport adressé au Gouvernement
le 27 Janvier 1863.

Nous pensons toutefois,
qu'on pourrait s'informer
auprès des propriétaires
actuels s'ils ne seraient
pas disposés à permettre
un triage de la Collection
à des conditions acceptables.

La Commission examinera
avec intérêt, M^{te} le Ministre,
les propositions qui vous
seraient présentées dans ce sens.

Vous avons l'honneur
de vous remercier les deux
pièces jointes à votre lettre
du 20 Janvier dernier, et d^{un}
des Bours. et d^{un}, N^o 106/4
et de vous prier, M^{te} le
Min^{re}, d'agr. S^{te}

Le Président

Le Secrétaire.
H

L. S.

MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR

ADMINISTRATION

des

LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 11654

Bruxelles, le 26 Mars 1873



N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE

Messieurs,

M^{re} Barcel-Taridant, à qui j'ai
fait savoir que le Gouvernement n'a pas
l'intention d'acheter en bloc la collection
de dessins délaissée par feu M^{re} Van Parys,
m'informe que les membres de sa famille
auxquels cette collection appartient, ne se
sont pas opposés à une aliénation partielle.
Je vous prie, en conséquence, de vouloir
bien vous mettre en rapport avec M^{re}
Barcel-Taridant, rue St. Guidon, 8, à
Anvers, pour traiter de cette affaire.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma
Considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

De Cour

À la Commission directrice des
musées royaux de peinture.

rue St. Guidon 8
à Anvers

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 432

Bruxelles, 23 Mars 1873

à Mr. Barcel - Parissant
rue St. Guillon 8
à Anderlecht

Monsieur le Ministre de l'Instr. a
informé la Commission directrice
des Musées que les propriétaires
de la Collection des dessins de
Jus. M. Van Parys consentaient
à une cession partielle de
cette Collection.

La Commission directrice
me charge, en conséquence
de vous prier, Mr, de vouloir
bien faire insérer à la
disposition, au Musées, ou
en certain nombre des
dessins dont il s'agit
afin qu'ils puissent être
communiqués à
la Commission de la Collection.

Sincèrement

Il sera utile que chaque
envoi soit accompagné d'un
inventaire.

Vos obs. de Mr. C^{on}
d'origine

Le Secrétaire

Calmpthout, par Anvers, 27 mai 1843.



Monsieur J. Stenon

Secrétaire Des Musées Royaux de Belgique
Bruxelles.

Monsieur

Je reçois ici la lettre que vous m'avez
fait l'honneur de m'écrire en date d'hier.

Je ne pourrai rentrer à Bruxelles que
dans une douzaine de jours. Aussitôt
mon retour, j'irai vous faire visite afin
de m'entendre avec vous au sujet des
mesures à prendre pour soumettre la Col-
lection Van Darys à l'examen de la Commis-
sion Des Musées.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance
de ma parfaite considération.

C. Bareel - Parissant

a. Parissant
par Cappellen,
proc.^e d'Anvers.